

CRITERES D'EVALUATION NIVEAU 4 Capacitaire (partie pratique)

Version 1.0
22 juin 2007

Préambule

Ce document est établi par la Commission Technique d'Ile de France-Picardie ; il est distribué aux candidats et aux membres du jury des examens capacitaires organisés par cette même CTR. Ce document est la synthèse du groupe de travail des Instructeurs du Comité Inter Régional Île-de-France / Picardie

Les personnes constituant ce groupe de travail sont :

Sophie LE MAOUT, Bernard JAN, Yann MARCHAND, François PAULHAC, Gérard MARICELLE et Patrick LAMERAT

Les conditions de gestion de l'examen suivent le manuel du moniteur, la charte du jury et les compléments votés par la CTN.

Ce document précise, pour chaque épreuve pratique, les conditions d'organisation, les critères d'évaluation et les critères éliminatoires. Ce document est un guide.

Rôle du délégué CTR et du Président de Jury (nommé par le Président de la CTR IdF-P)

Le délégué CTR vérifie les dossiers des candidats et la conformité du déroulement de l'examen en veillant au respect des règles sur la base des documents cités précédemment

Le président du jury assure l'unité pédagogique de l'examen, anime la délibération du jury et signe les feuilles de notes et les bordereaux pour l'ensemble des examinateurs.

Le jury

Au début de l'examen, le jury se réunit afin d'aborder les modalités de réalisation des épreuves et d'harmoniser les méthodes d'évaluation. En particulier, le jury définit l'attribution des 8 points de l'épreuve du mannequin. L'affectation de ces 8 points est communiquée aux candidats.

Règles communes à toutes les épreuves

Une seule tentative pour la totalité de l'épreuve

Équipement commun à toutes les épreuves : palmes, masque, tuba (sauf pour le matelotage)

Équipement commun aux épreuves en PMT : combinaison (obligatoire ou non selon la température de l'eau), lestage approprié selon la présence ou non d'un vêtement isothermique ou d'une partie de ce dernier.

Équipement commun aux épreuves en scaphandre : combinaison (avec cagoule pour toutes les épreuves se déroulant au delà de la profondeur de 20 mètres ou pour toutes les épreuves sur décision du jury selon les conditions climatiques), lestage approprié.

Le jury définit le nombre de moniteurs participant à chaque épreuve.

Lors des différentes épreuves où le candidat intervient sur un moniteur, il ne prend pas en compte les autres membres de la palanquée.

Toute épreuve non finie est éliminatoire

Toute intervention d'un membre du jury afin d'interrompre une épreuve dans son déroulement est éliminatoire

Les candidats assurent leur propre décompression au minimum par binôme.

Apnée à –10 m (coefficient 1)

1. Organisation

Epreuve faite candidat après candidat sur un fond de 12 à 15 mètres.

Zone balisée par une bouée

Au top départ donné par le moniteur sur le bateau (responsable de l'atelier), le candidat descend sur le fond le long du bout de la bouée, sans toucher à celui-ci et sans s'en éloigner de plus d'un mètre. Le candidat doit se présenter face au moniteur placé à 10 mètres de profondeur, les yeux au niveau des yeux du moniteur. Le candidat donne son numéro au moniteur au fond, fait le signe OK et attend l'ordre de remonter donné par le moniteur présent au fond.

Lors de la remontée un arrêt et un tour d'horizon sont marqués dans la zone des 3-5 mètres. Arrivée en surface le candidat fait le signe OK au moniteur, annonce son nom et reste à disposition du jury durant 30 secondes (extrait CR CTN 09/2006).

2. Critères d'évaluation :

- Canard au départ de l'apnée
- Qualité de la descente
- Durée totale de l'apnée
- Respect du niveau de profondeur
- Attente de l'ordre de départ du fond
- Aisance de la remontée
- Arrêt dans la zone des 3 m
- Tour d'horizon dans la zone des 3 mètres de profondeur
- Signe OK en surface
- Phrase «son nom !...» dite
- Sortie à proximité de la bouée

3. Critères éliminatoires :

- Ne pas atteindre le moniteur
- Syncope au cours de l'épreuve et jusqu'à 30 secondes après la sortie de l'eau
- Durée de l'apnée inférieure à 15 secondes.

Mannequin (coefficient 2)

1. Organisation

Présence de deux marques repérables de la surface matérialisant la distance à parcourir

Un indicateur sonore signalera au candidat la durée maximale d'apnée.

Un décompte sera fait pour signaler au candidat la durée restante de récupération en surface.

Rappel :

Une seule tentative sera autorisée, toutefois si le candidat échoue dans la récupération du mannequin (sans que ce dernier soit remonté en surface), il peut faire une nouvelle tentative de récupération de ce mannequin, le chronomètre n'étant pas arrêté. Une seule prise est considérée comme conforme (cf manuel).

2. Critères d'évaluation :

Une note sur 12 sera attribuée en fonction de la durée totale de l'épreuve selon de barème en vigueur dans le manuel du moniteur. Les 8 points complémentaires concerneront les critères suivants :

- Présence du signe de détresse une fois le mannequin en surface
- Tenue du mannequin conforme aux recommandations (cf manuel). Une tenue du mannequin non réglementaire donnera lieu à des points négatifs voire à l'élimination du candidat
- Voies aériennes du mannequin hors de l'eau
- Aisance lors du tractage du mannequin.
- Rectitude du déplacement lors du tractage du mannequin

3. Critères éliminatoires :

- Réaliser un temps qui donne une note éliminatoire (voir le barème)
- Apnée inférieure à 20 secondes
- Récupération en surface supérieure à 10 secondes avant de prendre le mannequin
- Ne pas remonter le mannequin
- Lâcher le mannequin avant la fin de l'épreuve
- Voies aériennes sous l'eau pendant plus de 30 secondes durées cumulées pendant le tractage du mannequin
- Abandon volontaire de matériel pendant l'épreuve
- Tenue non réglementaire du mannequin en surface (tenue non praticable sur une victime réelle).

Remarque : Si un candidat profite de l'aide d'un tiers dans l'orientation, le maintient, le tractage ou la rectitude lors du trajet de surface. Les 8 points prévus à l'attribution de la phase de tractage sont supprimés. Selon l'aide reçue dans le maintient et/ou le tractage du mannequin, l'évaluation peut entraîner l'élimination du candidat.

800 mètres PMT (coefficient 2)

1. Organisation

Départ groupé, évaluation individuelle

2. Critères d'évaluation :

Durée totale de l'épreuve selon de barème en vigueur dans le manuel du moniteur.

3. Critères éliminatoires :

- Se faire tracter
- Réaliser un temps qui donne une note éliminatoire (voir le barème)

500 mètres capelé (coefficient 1)

1. Organisation

Départ groupé, évaluation individuelle

2. Critères d'évaluation

Sans notation, cette épreuve est faite ou non faite

3. Critères éliminatoires :

- Ne pas faire l'épreuve dans sa totalité
- Se laisser tracter par ses coéquipiers
- Réaliser un temps éliminatoire (cf manuel)

Assistance à l'aide du gilet de –30 mètres (coefficient 3)

1. Organisation

Epreuve faite de façon individuelle, avec un ou plusieurs moniteurs.

Arrivés à 30 mètres, le ou les moniteur(s) ainsi que le candidat s'équilibrent à l'aide du gilet. L'épreuve commence sur un échange de signes OK.

Puis, sur un signe prévu en surface, exécuté par le moniteur désigné à l'avance et connu du candidat, celui-ci doit effectuer une assistance à vitesse contrôlée comprise entre 10 mètres/mn et 17 mètres/mn. L'épreuve se termine à l'arrivée au palier (zone des 3-5mètres) et sur signe «fin d'exercice» du moniteur.

En début d'épreuve le stagiaire devra indiquer au jury son choix de modèle de décompression (table 15/17 m/mn ou ordinateur 10 à 12 m/mn)

Cette épreuve est une démonstration technique.

2. Critères d'évaluation :

- Rapidité d'intervention suite au signe de demande d'assistance exécuté par le moniteur
- Rapidité de dégagement de la zone des 30m
- Vitesse de remontée (une vitesse plus rapide dans la zone de 30 m à 20 m est tolérée) adaptée au moyen de décompression utilisé.
- Prise en charge de l'état de l'assisté
- Confort de la prise
- Utilisation unique ou non du Direct System
- Utilisation d'un palmage propulsif au cours de la remontée
- Arrêt franc et tenu (environ 10 secondes) d'un palier à une profondeur comprise entre 5 et 3 mètres

3. Critères éliminatoires

- Durée de la remontée inférieure à 1 minute ou supérieure à 5 minutes
- Redescente au cours de l'intervention de plus de 1 mètre
- Pas d'arrêt dans la zone 5 et 3 mètres et arrêt en surface.

DTH sur un fond de 20 mètres (coefficient 2)

1. Organisation

Lors de la descente une vérification du lestage (gilet vide) de la part du candidat et du moniteur jouant le rôle du syncopé doit être effectué dans la zone de 3 à 5 m de profondeur.

Arrivés sur un fond de 20 m, le moniteur jouant le rôle du syncopé (désigné à l'avance et connu du candidat) et le candidat vérifient que leurs gilets sont vides.

L'épreuve commence après échange de signes OK entre le candidat et le moniteur. Le moniteur désigne le candidat comme guide de palanquée puis, au cours de la plongée, simule une perte de connaissance et lâche son détendeur.

Le candidat après avoir rejoint la surface doit effectuer le tractage de la victime jusqu'au bateau, le placer en sécurité (par action du direct Système) et le déséquiper dans l'eau (la réalisation ou non de cette dernière phase est laissée à l'appréciation du jury mais annoncée au candidat avant l'épreuve). Il n'y a pas de prise d'échelle.

Cette épreuve est une démonstration technique.

2. Critères d'évaluation :

- Rapidité d'intervention au fond (délai < 10s jusqu'à la remise en bouche du détendeur)
- Efficacité et confort dans la mise en place du détendeur en bouche du syncopé.
- Rapidité du décollage du fond
- Respect de la vitesse à partir de 15m (10 à 17 m/min selon la méthode de décompression utilisée) avec ralentissement à l'approche de la zone des 5 mètres
- Le Contrôle de la remontée doit faire apparaître 3 étapes
 - Rapide à l'impulsion du fond (zone de 20 à 15m) (vitesse autorisée supérieure à 17m/mn)
 - Ralentissement net dans la zone 15-10m,
 - Vitesse selon la méthode de décompression dans la zone de 10 à 5m
 - Lent dans la zone de 5m à 0 après l'arrêt et le tour d'horizon
- Contrôle de l'état de la victime lors de la remontée
- Maintien du détendeur du syncopé pendant la remontée et tout au long du tractage
- Arrêt dans la zone de 5 à 3 mètres de profondeur lors de la remontée. Tour d'horizon effectué dans cette même zone de profondeur avant de faire surface.
- Signe de détresse en surface en direction du bateau.
- Rapidité et rectitude du tractage de la victime en surface.
- Mise en sécurité de la victime à côté de l'échelle du bateau par action du direct système
- Déséquiper le candidat (si demandé).

3. Critères éliminatoires :

- Lâcher et/ou abandonner le syncopé
- Le candidat met de l'air dans son gilet ou dans celui du syncopé
- Redescente de plus de 3 mètres lors de la remontée
- Absence de réaction du candidat sur perte du détendeur
- Durée de remontée inférieure à 40 secondes
- Remise en bouche du détendeur par le moniteur

Descente en pleine eau (coefficient 1)

1. Organisation

L'épreuve se déroule sur un fond égal ou supérieur à 40 mètres.

Sur ordre d'un moniteur désigné et connu à l'avance du candidat, le candidat s'immerge, réalise une descente dans le bleu jusqu'à la profondeur définie lors du briefing (zone des 40 mètres) et s'y stabilise à l'aide du gilet.

NOTA : Le candidat ne gère pas le reste de la palanquée ; il ne se retourne pas pour vérifier si le ou les moniteur(s) suivent.

Un rappel de la procédure en cas de perte d'un membre de la palanquée est répété par le jury au candidat avant l'épreuve

2. Critères d'évaluation

- Descente verticale
- Position verticale
- Descente rectiligne, sans vrille, sans marquer d'arrêt, sans se retourner, à vitesse constante et modérée (25 à 30 m/mn),
- Respect de la profondeur (lue sur l'instrument du candidat)
- Etat du candidat (narcose)

3. Critères éliminatoires

- Ne pas descendre à la profondeur indiquée,
- Intervention du moniteur sur narcose ou essoufflement du candidat

Vidage de masque et LRE (Fait / Non fait)

1. Organisation

Cette épreuve fait suite à l'épreuve de la descente en pleine eau.

Une fois stabilisé, et après un échange de signes OK, le candidat doit faire un lâcher reprise d'embout (LRE). Le retrait du détendeur de la bouche doit durer au minimum 5 secondes, le candidat fait un signe OK après remise en bouche du détendeur.

Puis après un échange de signe OK entre le jury et le candidat, ce dernier retire son masque, effectue 2 cycles respiratoires, remet et vide son masque. Il fait le signe OK au moniteur quand il considère l'exercice terminé.

Pendant tout ce temps (du début du LRE au signe OK après le vidage de masque), le candidat doit maintenir une stabilisation de la profondeur sans varier de profondeur comme précisé dans la stabilisation faisant suite à la descente dans le bleu.

Le vidage de masque peut être exécuté avant ou après le LRE (au choix du candidat sauf si le jury en a précisé l'ordre).

2. Critères d'évaluation :

- L'évaluation de ces 2 exercices est «FAIT» ou «NON FAIT».
- Maintien de la profondeur de stabilisation

3. Critères éliminatoires :

- Variation de la profondeur vers le bas ou vers le haut de plus de 3 mètres pendant ces exercices.
- Ne pas exécuter l'un ou l'autre des exercices

Stabilisation à 40m, réponse aux signes et remontée (coefficient 4)

1. Organisation

Cette épreuve vise à évaluer les capacités du candidat à intervenir soit sur un signe soit sur un comportement anormal du moniteur (simulant un essoufflement, une narcose ou encore un comportement anormal en plongée).

Cette épreuve fait suite à l'épreuve de LRE et Vidage de masque.

Le moniteur gère la profondeur de cette épreuve après avoir vérifié sur l'appareil de mesure du candidat que ce dernier se trouve à une profondeur définie lors de la phase de stabilisation suite à la descente en pleine eau et lors du LRE et du vidage de masque. L'exercice commence après un échange de signes OK entre le candidat et le moniteur désigné à l'avance ; le candidat doit interpréter et réagir à un signe ou comportement du moniteur. Cette interprétation est arrêtée sur le signe «fin d'exercice» fait par le moniteur.

La fin de l'épreuve se termine sur un signe panne d'air, suivie d'une remontée. Le candidat devra donner son «octopus» plutôt que de donner son propre détendeur. Cependant si le candidat s'aperçoit qu'il ne peut pas donner son «octopus» rapidement, le choix de donner son propre détendeur au moniteur n'est pas considéré comme une mauvaise réaction.

Dans le cas d'un partage d'embout le jury décide s'il simule ou non cet échange d'embout (ce cas devra être évoqué et l'attitude du moniteur devra être clairement précisée au candidat avant l'immersion).

Cette action de donner de l'air est arrêtée par le jury sur le signe « fin d'exercice ».

L'encadrement recherche dans cette épreuve une attitude de guide de palanquée de la part du candidat plutôt qu'une démonstration de style.

2. Critères d'évaluation :

- Rapidité d'intervention et de prise en charge
- Adéquation entre le signe et la nature de la prise en charge par le candidat
- Respect de la profondeur maximale définie par l'encadrement lors de l'interprétation du code de communication
- Contrôle de l'état du comportement du plongeur en «difficulté» lors de la remontée

3. Critères éliminatoires :

- Absence d'intervention
- Ne pas amorcer de remontée après l'intervention
- Absence de réaction lors d'une redescente (écart de 3m ou plus).

RSE de -20 mètres (coefficient 2)

1. Organisation

Arrivé sur un fond de 20 mètres, le jury vérifie que le gilet du candidat est complètement vidé.

Après un échange de signe OK entre le moniteur et le candidat, le moniteur indique le début de l'épreuve par un signe définit à l'avance.

Le candidat retire sans délai son détendeur et remonte à la palme ; il conserve son détendeur en main tout au long de la remontée.

Dans la zone des 3-5 mètres, le candidat doit marquer l'arrêt, faire un tour d'horizon, puis reprendre son détendeur en bouche, faire le signe OK et attendre le signe «fin d'exercice» et «toi tu montes» du moniteur pour faire surface.

L'épreuve doit s'exécuter dans un temps minimum de 45 secondes pour passer de 20 mètres à 3 mètres.

2. Critères d'évaluation :

- Délai entre le signe du moniteur et le retrait du détendeur
- Départ énergique du fond
- Contrôle de la vitesse de remontée juste après le départ
- Remontée à vitesse régulière à partir de 15 mètres (10 à 17m/mn) et ralentissement à l'approche de la zone des 5 mètres
- L'aisance manifestée par le candidat le long de la remontée (calme, absence de précipitation).
- Présence du tour d'horizon exécuté après remise en bouche du détendeur

3. Critères éliminatoires :

- Remise en bouche du détendeur avant la zone des 5 mètres
- Durée de remontée, de 20 à 3 m, inférieure à 45 secondes

Matelotage (coefficient 2)

1. Organisation

Exécuter divers nœuds, répondre aux questions du ou des moniteurs(s), reconnaître des nœuds, savoir à quoi ils servent, répondre aux questions sur l'amarrage, le mouillage des bateaux et savoir interpréter un minimum d'informations sur une carte marine. (fond, épave, nature du fond).

2. Critères d'évaluation :

- Rapidité dans la reconnaissance, l'exécution et identification du rôle de différents nœuds.
- Répondre justement aux questions des moniteurs

3. Critères éliminatoires :

- Ne pas savoir faire un nœud de chaise
- Ne pas savoir faire un nœud dans chaque famille (amarrage, arrêt, ajout)